

## RÈGLEMENT DU VIAGE CLOVER CLUB – CONDITIONS GÉNÉRALES

### Le programme

- Le VIAGE Clover Club a été lancé en janvier 2025 avec la première soirée réalisée le 3 octobre 2025 et l'étude de l'éligibilité entre janvier et août 2025.
- Pour être éligible, le membre doit **avoir gagné un grand jackpot au cours d'une période de référence de 4 mois**.
- A la suite de cette période de référence, le gagnant intègre alors le VIAGE Clover Club pour une **durée de 4 mois** à partir de la date du VIAGE Clover Event auquel le gagnant est convié.
- En rejoignant le Clover Club, les membres acceptent **intégralement et sans réserve** le présent règlement.

### Les clovers, niveaux et progression

Chaque **Grand Jackpot** remporté vous attribue un **Clover** :

- **Vert** = 1<sup>er</sup> Grand Jackpot
- **Rouge** = 2<sup>e</sup> Grand Jackpot
- **Violet** = 3<sup>e</sup> Grand Jackpot
- **Bleu** = 4<sup>e</sup> Grand Jackpot > **Débloque le Grand Prix Clover**

Lorsqu'un membre collectionne **les quatre Clovers**, il remporte le **Grand Prix Clover**. Après l'obtention du Grand Prix, le compteur de Clovers est **automatiquement réinitialisé à zéro**, et le membre n'est plus éligible au programme pendant **12 mois** à partir de la date d'attribution du Grand Prix.

**Interdiction formelle** d'échanger, vendre ou transférer les Clovers.

### Éligibilité

Le Clover Club est **exclusivement réservé** aux personnes :

- Âgées de **21 ans ou plus**,
- Inscrites en tant que **membres** du Grand Casino Brussels VIAGE,
- Titulaires d'une **carte d'identité valide**,
- **Ayant remporté au moins un Grand Jackpot sur une machine Clover Link depuis janvier 2025** (montant minimum : 16 000 €).

Les personnes **exclues par le Grand Casino Brussels VIAGE ou la Commission des Jeux** au moment de l'éligibilité ou de la proclamation ne peuvent pas participer.

### Durée de l'adhésion

- Le programme VIAGE Clover Club a officiellement débuté le **1<sup>er</sup> janvier 2025**.
- L'adhésion est valable **jusqu'à l'obtention des 4 Clovers et du Grand Prix**.
- Entre deux VIAGE Clover Events, dès lors qu'un membre ne se qualifie pas de nouveau, son adhésion est **mise en pause jusqu'à l'obtention du prochain jackpot**. L'adhésion en pause est valable pour une période de maximum **12 mois**, après cette date, l'adhésion sera remise à 0.
- Après avoir remporté le Grand Prix, le membre peut **réintégrer le programme après 12 mois**, à condition de remporter un nouveau Grand Jackpot.
- Le compteur de Clovers est **réinitialisé à zéro** après l'obtention du Grand Prix.

## Surclassement dans le programme de fidélité

Chaque Grand jackpot vous fait **monter d'un niveau dans le programme de fidélité VIAGE** pour une durée de **4 mois** après la participation à un évènement Clover :

- **Bronze > Argent**
- **Argent > Or**
- **Or > Diamant**
- **Diamant > Avantages exclusifs + accompagnement personnalisé** par notre équipe

## Récompenses et avantages

- Les avantages et récompenses **ne peuvent être échangés ou convertis en argent.**
- Les membres du Clover Club bénéficient d'**avantages exclusifs**, notamment :
  - **Invitations personnelles** et non transférables aux soirées Clover Club
  - **Gagner des accès privilégiés** à des spectacles et événements au THE VIAGE, ainsi qu'à des expériences uniques au CHILL, GRILL et Rooftop.

Les avantages et surprises sont annoncés lors des soirées exclusives.

## VIAGE Clover Club Events – Soirées exclusives

- Les **événements du VIAGE Clover Club** sont organisées **trois fois par an.**
- Les invitations sont envoyées **personnellement** (en main propre ou par e-mail).
- Les **lauréats du Grand Prix** sont annoncés lors de ces événements.
- En cas **d'absence à un évènement**, l'avantage « surclassement » dans le programme de fidélité n'est **pas disponible**. Les autres avantages sont automatiquement attribués, le membre peut contacter le personnel pour la remise du Grand Prix, le cas échéant.

## Fraude et exclusion

Tout **abus, fraude, tromperie ou tentative de manipulation** entraînera une **exclusion définitive** du VIAGE Clover Club. Le Grand Casino Brussels VIAGE se réserve le droit d'étendre cette exclusion aux membres de la famille ou personnes résidant à la même adresse, pour ce programme ou pour de futures initiatives.

## Communication, droit à l'image et protection des données

- Les participants acceptent de recevoir des **communications commerciales** du Grand Casino Brussels VIAGE.
- Les gagnants autorisent le Grand Casino Brussels VIAGE à utiliser leur **nom et photographie** à des fins promotionnelles liées au VIAGE Clover Club.
- Le Grand Casino Brussels VIAGE est le **seul destinataire** des données personnelles des participants.

## Force majeure et loi applicable

- Le Grand Casino Brussels VIAGE ne peut être tenu responsable en cas de **force majeure** ou de circonstances indépendantes de sa volonté, l'obligeant à **écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler** le VIAGE Clover Club.
- Toutes les décisions du Grand Casino Brussels VIAGE concernant l'éligibilité, les irrégularités ou les litiges sont **définitives et irrévocables**.
- Ce règlement est soumis au **droit belge**, et tout litige relève de la **compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles**.